



LE SALAIRE DE L'APPRENTI(E) EN 2020

Un(e) apprenti(e) se forme en gagnant de l'argent, à mi-temps entre l'entreprise et le CFA

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI(E) PAR MOIS LA 1ÈRE ANNÉE

avant 18 ans
27% du SMIC

416 €

18 - 20 ans
43% du SMIC

662 €

21 - 25 ans
53% du SMIC*

816 €

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI(E) PAR MOIS LA 2ÈME ANNÉE

avant 18 ans
39% du SMIC

601 €

18 - 20 ans
51% du SMIC

785 €

21 - 25 ans
61% du SMIC*

939 €

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI(E) PAR MOIS LA 3ÈME ANNÉE

avant 18 ans
55% du SMIC

847 €

18 - 20 ans
67% du SMIC

1032 €

21 - 25 ans
78% du SMIC*

1201 €

En 2020, montant du SMIC BRUT mensuel: 1540 €

REMUNÉRATION DE L'APPRENTI(E) DE 26 ANS ET PLUS

1540 € Brut par mois

(*) Soit 100% du SMIC ou le salaire le + élevé entre le SMIC et le salaire minimum conventionnel